Avis de Plan d’arrangement – EPC United Kingdom Limited

Paris, le 06 janvier 2023,

Avis est donné qu'EPC United Kingdom Limited (la Société) a déposé une réclamation Partie 8 datée du 21 décembre 2022 aux fins d’obtenir une ordonnance judiciaire en vertu de la Section 896 de la Loi sur les Sociétés de 2006, autorisant la Société à convoquer une assemblée unique des détenteurs minoritaires d'actions ordinaires et différées de la Société (les Actionnaires du plan) dans le but d'examiner et, si cela est jugé approprié, d'approuver un Plan d'arrangement ("Scheme of Arrangement") proposé entre la Société et les détenteurs de ses actions (l'Assemblée).

L'audience de convocation du Plan est prévue le 7 février 2023 au Tribunal des Affaires et de la Propriété de la Haute Cour de Justice d'Angleterre et du Pays de Galles (l'audience de convocation).

Tout actionnaire qui souhaite assister à l'audience ou à l'assemblée doit contacter Square One Law LLP (en tant qu'avocat de la Société pour le Plan) par courriel à epcscheme@squareonelaw.com en précisant son nom et son adresse électronique et, le cas échéant, le nom et l'adresse électronique de son avocat.

Les documents relatifs au Plan d'arrangement proposé sont accessibles via le lien suivant :

https://www.epc-groupe.co.uk/scheme-of-arrangement/

Le Groupe EPC est l’un des pionniers en France en matière de fabrication d’explosifs.

Avec une quarantaine de filiales implantées dans une vingtaine de pays dans le monde, la société est aujourd’hui une référence dans le domaine des Explosifs, de la Démolition et du Forage – Minage